Procès-verbal
de l'Assemblée générale extraordinaire
de l'association « Au tour des Arts »

L'an deux mille six,
le deux septembre ,
Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale extraordinaire.
Sont ainsi présents:
Gilles Loïs, Cécile Loïs, Sandrine Darthoit, Laurence Tanzer.
M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Activité de l'association pour la saison 2006/2007;
- Election des membres du bureau;
- Réglement intérieur;
- Changement de siège de l'association.

1. Activité de l'association

L'association « Au tour des Arts » démarre dès le18 septembre 2006 des cours de danse éveil, classique et modern'jazz. Les cours auront lieu à l'espace Georges Pompidou à Condé Sainte Libiaire.

Nous participerons au forum des associations de Crécy la Chapelle du 10 septembre 2006 et à celui de Condé Sainte Libiaire du 16 septembre 2006 afin d'y effectuer les inscriptions.

2. Election des membres du bureau

Mme Laurence Tanzer ayant démissionné de son poste de secrétaire-trésorière, il est donc effectué un nouveau vote pour renouveler les membres du bureau.
M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président.
Mme Sandrine Darthoit est élue au poste de secrétaire-trésorière.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur, joint en annexe au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, est adopté à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

4. Changement de siège de l'association

Suite au changement d'adresse du président de l'asociation, le siège social de l'association est dorénavant chez M. Gilles Loïs, au 12 rue de Touraine 77450 Montry.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée générale se sépare à 20h30.

Signatures